

BULLETIN D'INFORMATION COMMUNE DE RESSONS LE LONG

N° 22

JANVIER 2008

SOMMAIRE

1	Le mot du Maire
2	Depuis le bulletin d'octobre 2007
3	L'assainissement
4	Le cimetière
5	Les dossiers en cours
6	Infos diverses
7	Dates
8	Etat-civil



SECRETARIAT :

Lundi de 14h à 17h

Vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h

Ou sur rendez-vous

Tél. /fax : 03 23 74 21 12

E-Mail : mairie.ressons-le-long@wanadoo.fr

Site : <http://mairieressonslelong.free.fr>

1 – LE MOT DU MAIRE

« Ce 22^{ème} bulletin municipal est le dernier que je vous écris. L'année 2008 est une année de renouvellement des conseils municipaux et c'est l'occasion pour moi de vous informer qu'après trois mandats électoraux à Ressons-Le-Long comme conseiller municipal, 1^{er} adjoint puis maire, je ne solliciterai pas un nouveau mandat.

Ces années d'engagement pour la commune m'ont passionné et ont toujours été axées vers l'intérêt collectif. Compte tenu de la charge de travail, un tel engagement ne peut se faire qu'en équipe avec un partage des responsabilités et grâce à une complémentarité des compétences de chacun.

Ainsi dès mon élection, j'ai mis en place cette organisation que j'ai respectée pendant tout le mandat :

Alors que j'assumais la responsabilité plus particulière de l'administration générale, des finances et des dossiers subvention, de la représentation extérieure ainsi que les dossiers Plan Local d'Urbanisme et Assainissement, chaque adjoint a reçu une délégation de pouvoir d'un domaine.

Michel Lefranc s'est occupé principalement de l'urbanisme, du suivi des travaux, du travail de l'employé municipal, et de notre syndicat scolaire ... ;

René Véron, de la gestion des salles communales, des espaces verts et bois, des réceptions et de l'animation du comité des fêtes, ... ;

Nicolas Rébérot, après le départ de Jean-Claude Deleplanque, de la représentation communale auprès des Associations, de la communication (site Internet ...) et de la mise en place d'événements ... ;

L'animation du CCAS a été confiée à **Patricia Lucot**.

Les conseillers municipaux ont pu s'engager dans les commissions et apporter leurs réflexions aux projets. La commission Assainissement s'est ainsi réunie des dizaines de fois avec un débat toujours constructif.

C'est ce travail d'équipe qui m'a intéressé et qui a permis les réalisations du mandat ; toutes les actions et décisions ayant été prises et votées à l'unanimité par le conseil municipal. Je remercie profondément les conseillers municipaux pour leur participation active, leur présence et la confiance qui m'a été accordée continuellement.

Croyant beaucoup à l'intercommunalité et à la nécessité de se regrouper pour pouvoir proposer plus de services à la population, j'ai représenté la commune au sein de la communauté de communes des pays de la vallée de l'Aisne, et depuis trois ans j'en étais membre du bureau.

C'est en parcourant les 21 bulletins d'information du mandat, que l'on « mesure » les actions de l'équipe municipale :

Des regrets par rapport à ce que l'on aurait pu faire plus et mieux, des satisfactions en listant les principales réalisations :

❖ deux grands dossiers

- l'arrêt du Plan Local d'Urbanisme et la mise en place du Droit de Préemption Urbain.

- Le lancement de l'Assainissement collectif pour une grande partie du village.

Et leurs conséquences (achat de terrains à Mr et Mme Rémy et à Mr Petit, échange de parcelles avec Mr Carrier, étude pour aménagement du chemin de la trésorerie)

❖ des travaux d'amélioration de notre cadre de vie :

- Démolition des anciens vestiaires et aménagement d'un parking et d'une plate forme de skate au stade

- Rénovation des trois principaux vitraux de l'Eglise

- Reconstruction de la Croix du Jubilé

- Ravalement de la mairie

- Agrandissement et aménagement du cimetière

- Mise en place d'une alimentation en gaz (grande partie du village) par GDF

- Effacement des réseaux électrique et téléphonique (Grande rue, rue de Pulandon, Place de l'église, rue de Mainville en partie)

❖ des services

- un secrétariat de mairie à votre disposition (un personnel disponible avec un équipement performant)

- une salle multifonctions

- la signature d'une convention avec Ambleny pour une offre d'animation pour les jeunes

- des informations (plaquette de présentation du village, guide d'accueil, site Internet, vitrines d'informations dans le village, ...)

- des membres du CCAS disponibles

Avec ces actions, notre village s'est tourné vers l'avenir tout en mettant en valeur notre patrimoine et ceci malgré des contraintes budgétaires, grâce à une gestion rigoureuse et raisonnée et grâce à un véritable engagement à la cause commune de nos employés communaux (Guylaine, Odile, Florence, Françoise, Gérard) et de l'ensemble du conseil municipal. (Chantal, Patricia, Michel, René, Nicolas, Alain, Bruno, Claude, Henri, Jean-Luc, Patrick, Rémy et Elisabeth, Jean-Claude)

Je vous remercie pour la confiance accordée et suis sûr de la volonté d'œuvrer pour le bien collectif de la prochaine équipe »

Eric Debozque

2 – DEPUIS LE BULLETIN D' OCTOBRE 2007

Une triste nouvelle pour notre canton : l'annonce de la fermeture de la sucrerie TEREOS, et un espoir avec un projet de reprise de l'usine FRAICHEUR D'EUROPE.

C'est la solidarité et l'action qui s'imposent face à ces évènements.

Un conseil municipal s'est tenu le 20 décembre 2007 ; avec des décisions concernant la suite du lancement du dossier assainissement et la réalisation d'un arrêté fixant la réglementation du cimetière ainsi que le tarif des concessions.



3 – L' ASSAINISSEMENT

L'engagement du dossier voté le 27 septembre 2007 implique des actions et des décisions :

- ordre de service aux entreprises retenues

- choix du financement bancaire, qui sera validé lors du prochain conseil municipal

- réunion de lancement des travaux avec les entreprises (début février) pour échéancier

- début des travaux très prochainement ... (1ères grues attendues en ... février ou mars ...)

- réunion d'information

4 – LE CIMETIERE

Un arrêté reprenant la réglementation de notre cimetière communal a été voté lors du conseil municipal du 20 décembre.

Celui-ci est consultable en mairie.

Les tarifs des concessions ont été établis :

CONCESSIONS FUNERAIRES	TARIF
Concession à 30 ans	250 €
Concession à 99 ans	500 €
COLUMBARIUM	
1 Case : 15 ans	400 €
1 Case : 30 ans	800 €
JARDIN DU SOUVENIR	
Dispersion de cendres	Non soumis à redevance

5 – LES DOSSIERS EN COURS

Quelques uns sont prêts à être lancés :

- Sécurité routière pour la traversée du village :

Des devis sont à notre disposition ; de la DGE a été obtenue ; une demande d'aide auprès du conseil général a été déposée ; des travaux (aux entrées du village, aux arrêts de bus ...) peuvent être envisagés en liaison avec ceux de l'assainissement.

- Logement communal :

Nous disposons d'un dossier de réhabilitation comprenant deux logements locatifs ainsi que l'aménagement d'un local pour la bibliothèque ouvert sur la salle multifonctions (plan et chiffrage des travaux réalisés)



D'autres sont en cours de préparation ou de réflexion :

- Aménagement des abords de l'avenue de la gare et de la route de Coeuvres
- Aménagement du chemin de la trésorerie et mise en place d'une P.V.R. (Participation Voies et Réseaux)

6 – INFOS DIVERSES

- Recensement :

Notre commune est concernée cette année : **du 17 janvier au 16 février 2008**

Votre participation est essentielle et obligatoire, vos réponses resteront confidentielles.

Merci d'accueillir nos deux agents recenseurs :

Mesdames Chantal Carrier et Florence Cesvet-Bertin.

➤ Village fleuri et concours des maisons fleuries

Pour sa première participation, Ressons-le-Long a obtenu le trophée du Conseil Général de l'Aisne.

Pour notre concours, félicitations à tous les participants qui embellissent notre village :

Premier Prix à **Claudine DAUCHY et Philippe BLANGEAIS** 47, rue de Mainville

Deuxième prix à **Marc GUERIN** 24, rue de Poulandon

Troisième prix à **Annette VERON** Ferme de Poulandon

Prix spécial du jury à **Camping « La Halte de Mainville »**

Prix spécial du jury à **Chantal et Henri LEFEVRE** 19, rue de Mainville



➤ Peupleraies

Leur entretien se poursuit, une plantation est prévue cet hiver « sous le Cheneux ».

De plus un chemin a été tracé pour rejoindre Montois à Poulandon.

➤ Civisme

Et toujours les chiens divagant ou aboyant ; après des courriers ou entretiens avec les propriétaires concernés, nous allons envisager des procédures envers ceux qui ne prennent pas les mesures pour ne plus gêner leur voisinage.

7 – DATES

- **jeudi 24 janvier :**

Signature du contrat CDDL avec le Président du Conseil Général de l'Aisne (salle St Georges)

- **vendredi 25 janvier :**

Goûter organisé par le CCAS, échange anciens et jeunes des écoles (salle St Georges)

- **samedi 26 janvier :**

Soirée théâtre de l'Association cantonale (salle St Georges)

- **samedi / dimanche 26 et 27 avril :**

Fête communale

- **samedi 17 mai :**

Concert de l'école de musique (église)

- **dimanche 25 mai :**

VTT Basket organisé par APCV

et aussi ...

RECENSEMENT du 17 janvier au 16 février 2008

ELECTIONS MUNICIPALES les 9 et 16 mars 2008

Décès : Louis HERCELIN le 25 décembre 2007

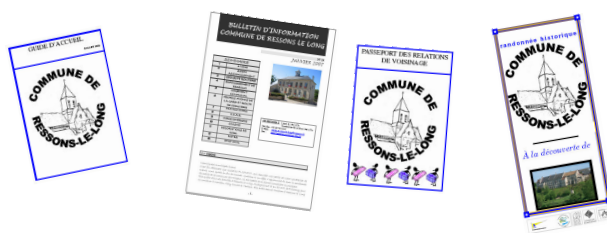
TOUS NOS VŒUX DE
SOLIDARITE
CIVISME
RESPECT
du bien public

Et de SANTE à partager autour de vous

*Aboutissement des projets communaux
pour notre village,
Et réponse à vos préoccupations quotidiennes*

BONNE ANNEE 2008

*Si vous venez d'arriver dans la commune, faites-vous connaître en mairie,
et nous vous remettons notre kit accueil :*



Vous ont été distribué les documents:

- Bulletin de la CCPVA
- l'écho tri de la CCPVA
- calendrier 2008 collecte sélective de la CCPVA
- calendrier 2008 des rendez-vous APCV